

PRIX DE L'ABONNEMENT. Deux Piastres par An.

Politique, Agricole, Littéraire et d'Annonce.

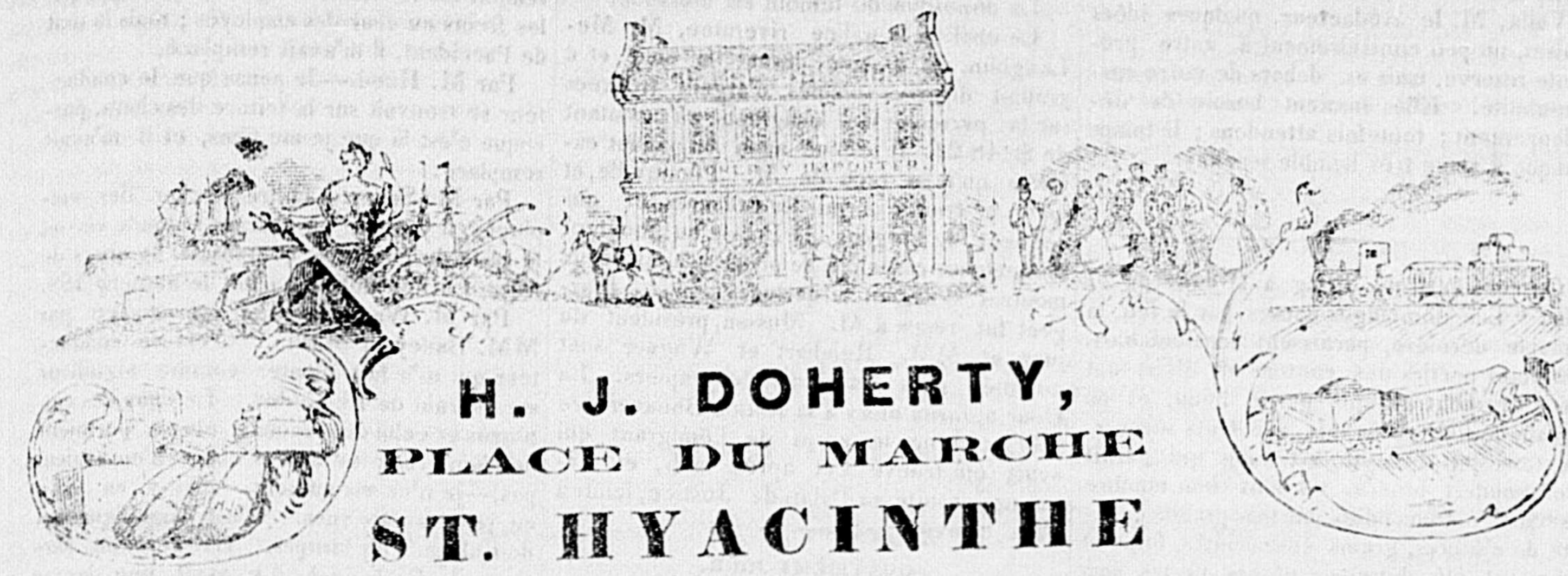
Editeurs-Propriétaires, —LUSSIER & FRERE.

HONORE MERCIER, —Rédacteur.

Vol. 12.

St. Hyacinthe, (Bas-Canada,) Mardi, 12 Juillet 1864.

No. 36



MARCHANDISES SECHES, CHAUSSURES, Etc. Etc. EN GROS ET EN DETAIL.

Annales de Montréal.

Compagnie d'Assurance ROYALE.

Sur la Vie et contre l'Incendie.

CAPITAL: 10,000,000 de dollars.

Quatre millions de dollars.

Agence à Montréal: H. L. ROUTH, Agent.

ALEX. MCGIBBON, MARCHAND DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS, BIERES, PROVISIONS, &C.

MONTREAL.

EPICERIES DE CHOIX!

P. A. MERCIER, MARCHAND-EPICIER.

MONTREAL.

HOTEL DU CANADA.

MICHEL PALARDY

Important aux cultivateurs!

PHOSPHATE DE CHAUX DE M. COE.

MICHEL PALARDY.

PHOSPHATE DE CHAUX DE M. COE.

M. RAYMOND ou A. MAYNARD.

AUX RENTIERS.

A vendre deux grands emplacements et demi, situés dans un des plus beaux sites de la ville.

BIERE! BIERE!

BRASSERIE DE ST. HYACINTHE.

LANGELLIER ET CIE.

MM. LANGELLIER & CIE, tout en offrant leurs sincères remerciements pour le patronage qu'ils ont reçu.

TROIS BELLES TERRES A VENDRE.

1. Une terre de 10 arpents de l'Eglise de St. Simon, sur Rang, 3 x 35, bien clôturée.

Terre à Vendre.

Une terre de TROIS arpents de front sur VINGT arpents de profondeur, située St. Paul d'Abbotsford.

A Vendre

Une terre de cent arpents sur superficie d'amiante en bois, située dans la paroisse de N. D. de St. Hyacinthe.

A Vendre.

Deux Emplacements bien bâtis au Village d'Acton-Val, près des mines, avec titres incontestables.

ADRESSES D'AFFAIRES.

PAPINEAU ET MORISON, Avocats. Rue Lafontaine.

CHAGNON ET SCOTTE, Avocats. Rue St. Hyacinthe, à côté du Bureau de Poste.

BOURGEOIS ET BACHAND, Avocats. Rue Girouard, St. Hyacinthe.

JOSEPH ROY, Avocat. Rue Cascade, maison de M. N. Chaput.

MARCHAND ET AUCLAIR, Avocats. Rue des Cascades, Maison de M. A. S. Archambault.

FONTAINE & LEBLANC, Avocats. Coin des rues Girouard et St. Denis.

J. O. GUERTIN, Notaire. A transporté son Bureau dans la maison de J. B. Monette.

DR. P. X. COTÉ, Avocat. [Ancien élève du Dr. MAGLOIRE TURCO.]

THEODILE DRAGON, Huissier de la Cour Supérieure, pour le District de St. Hyacinthe.

PIERRE LOUIS FRECHETTE, Huissier de la Cour Supérieure pour le District de St. Hyacinthe.

J. L. SANGUINET, Huissier. Résidence St. Hyacinthe.

DR. MATHIEU, Dentiste. Coin des rues Notre-Dame et St. Vincent.

GRANDE COLLECTION DE LIVRES. En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS.

GRAND ASSORTIMENT DE TAPISSERIES. A bon marché et en vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS.

JOURNAL POUR TOUS. Collection complète du 1er au 11e vol. inclusivement.

ASSORTIMENT COMPLET DE Livres de Prières et de Littérature; Livres et ouvertures d'Écoles.

FEUILLETON LA VIE DE CORSAIRE.

XXV. — Parrabas.

Barrabas était un héros secondaire de la troupe des nègres maraudeurs, et n'avait ni l'importance ni l'audace de Vulcain.

A ce point de vue, la capture du nègre marron n'était pas sans utilité, et, dès que Plouéven eut recueilli ces détails de la bouche d'Actéon, il résolut d'en tirer parti.

— Tu vas nous guider, lui dit-il; marche droit à la rivière à Goyaves.

Le nègre marron regarda Plouéven avec un œil faux et en dessous qui distinguait les races vouées à l'obéissance et contenues par les rigueurs.

— Et si tu nous trompes, voici ce qui t'attend, ajouta le capitaine en lui montrant la bouche d'un pistolet.

Le nègre ne sourcilla pas; dans sa vie sauvage tous les périls lui étaient familiers.

Il restait pourtant au capitaine, avant de s'endormir, un point à éclaircir et une difficulté à résoudre.

— Tu connais Vulcain? dit-il au captif.

— Cent coups de fouet, et l'on va commencer.

— Tu vas mourir sous le fouet brute que tu es! Actéon!

Actéon s'arma de sa lanterne et se mit en mesure d'exécuter l'ordre qu'il venait de recevoir.

— Arrête, dit-il Actéon, et ramène-moi l'esclave. L'esclave fut ramené et le capitaine continua:

— Tu ne veux donc pas nous guider vers Vulcain? lui dit-il.

Il se fit, à ces mots, comme une transformation dans la physionomie de l'esclave; son œil s'anima, ses lèvres frémissaient, son corps éprouva une sorte de tressaillement.

— J'ai touché la corde sensible, se dit Plouéven; il n'y a plus qu'à appuyer.

— Si je te donnais quelques-uns de ces joujoux pour acheter une case et un petit champ!

— Ah! massa, dit le nègre, comme s'il eût voulu écarter une mauvaise pensée.

— A moi, dit le captif, bien à moi? Et, par un mouvement involontaire, il se jeta sur cette poignée d'or.

— Eh bien, lui dit-il, es-tu toujours décidé? — Marchons, répondit résolument Barrabas.

(La suite au prochain numéro.)

Quelques Mots de Politique.

LES PRINCIPES ET LES HOMMES.

Le parti Radical.

Suite.

Le parti radical trouve que le clergé a trop d'influence.

Alors même qu'il lui est impossible de ne pas comprendre, qu'il est le plus intéressé dans la lutte, et que chaque victoire remportée sur le parti conservateur, est pour lui même une défaite, et le prélude de défaites bien plus sérieuses encore.

— Bien que les partis, en Canada, reposent souvent les principes, entraînent les hommes qui les défendent.

— N'est-il pas honnête, instruit, intelligent, et surtout devoue à nos plus chers intérêts?

— N'a-t-il pas le calme et le sang froid suffisant pour bien juger et pour donner un bon conseil?

— N'est-il pas honnête, instruit, intelligent, et surtout devoue à nos plus chers intérêts?

— N'a-t-il pas le calme et le sang froid suffisant pour bien juger et pour donner un bon conseil?

— N'est-il pas honnête, instruit, intelligent, et surtout devoue à nos plus chers intérêts?

— N'a-t-il pas le calme et le sang froid suffisant pour bien juger et pour donner un bon conseil?

Mais, nous crie-t-on, cette loi, dont vous

paraissent ignorer l'existence est en pleine rigueur, il a même été question tout dernièrement encore, d'y ajouter quelque chose pour la renforcer; lisez la donc, si vous ne l'avez encore fait, ou si déjà vous l'avez oubliée.

— Quelle loi veut-on que je lise? — Est-ce celle de 1859? Cette loi qui ne semble avoir été faite que pour être violée; Cette loi que chaque candidat vaincu invoque contre son vainqueur, après l'avoir élue lui-même avec le cynisme le plus déhonté; cette loi qui n'est sortie de la législature que pour apprendre au peuple à mépriser ses représentants, et à se moquer d'un pouvoir qui ne donne des ordres que pour les enfreindre le premier; cette loi qui n'a ni sanction, ni autorité, ni puissance; cette loi qui depuis quelle existe, a vu plus de corrupteurs et de corrompus, qu'il n'y en avait eu avant qu'elle ait été promulguée.

— Laissons donc cette loi morte née sous son honteux linéaire jusqu'à ce que nous ayons, assez de force et de courage pour lui donner la vie, qu'elle n'a jamais eue.

— Mais, permettez-moi à ceux qui sont restés ici presque les seuls représentants de l'honnêteté publique, d'opposer leur salutaire influence, au mal affreux que laisserait commettre notre incroyable incurie et notre inqualifiable lâcheté.

— Non-seulement nous n'arrêtons pas la corruption qui menace de tout envahir, mais encore, nous ne voulons pas que d'autres opposent une digue aux déplorables désordres qu'elle occasionne.

— Pauvre pays que celui dans lequel on commet de telles lois, et dans lequel on lance de semblables théories!

— Avant de faire parti du clergé, le prêtre n'était-il pas citoyen? est-ce en devenant membre du clergé qu'il a cessé de l'être?

— Si toutes les charges de citoyen pèsent sur lui, pourquoi lui en refuser les privilèges? De semblables prétentions auraient déjà droit de nous surprendre dans des journaux Haut-Canadiens et protestants; dans la presse Bas-Canadienne et catholique, elles sont vraiment inconcevables et des plus alléchantes.

— Faites tous vos efforts pour mettre le clergé de votre côté, en soutenant des principes qu'il puisse admettre, personne n'y trouvera à redire; mais ne cherchez pas par des insinuations perfides, à lui faire abdiquer un droit qui a aussi bien que vous; ce brutal exclusivisme n'est pas loyal et frise terriblement la tyrannie.

— On dirait que le Haut-Canada a des intelligences parmi nous, et qu'il existe dans cette section de la Province, un parti pour lequel la religion catholique et la nationalité Bas-Canadienne sont une gêne.

— C'est temps que le clergé comprenne bien.

— 1°. Que personne n'a le droit de l'écartier de nos discussions.

— 2°. Que s'il continue à s'abstenir, le parti conservateur qui défend tout ce qu'il soutient lui-même, en sera considérablement affaibli.

— 3°. Et que les populations dévoyées continuent à prendre le change comme elles l'ont fait déjà, et à croire à un simple combat d'hommes à homme quand les principes les plus sacrés sont engagés.

— Pourrait-on bien aider le parti radical à ressaisir le pouvoir qui vient de lui échapper. Au point où nous sommes, le Parti National a besoin de toutes ses phalanges; il n'y a plus de moyen de se faire illusion sur le danger que court tout ce qu'il s'est promis de protéger.

— Ce n'est pas à l'instant, ou les radicaux concentrent tous leurs moyens d'action; ou ils appellent à leur aide l'ennemi le plus acharné de notre religion et de notre race; et où il cherche à soulever contre nous les passions les plus haineuses.

— Que les Représentants de l'élément religieux peuvent honorablement s'effacer.

L'Angleterre en voulait une. elle avait bien le moyen de la payer. C'était une folie qui...

Et un premier bill de milice est sorti, sous le ministère Slocote, incompétent, ineffectif, ayant coûté pas mal d'argent à la province...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice, par le discours du Trône et par l'adresse de la Chambre...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

Le parti radical approuvait, affirmait et confirmait pour la quatrième fois, le principe de Milice...

constitutionnelles entre le Haut et le Bas-Canada, et leur donna l'assurance qu'il était prêt à coopérer avec la présente ou toute autre administration disposée à s'occuper de cette question avec promptitude et fermeté...

Il appert évidemment par ce qui précède que M. Brown alla au-devant du gouvernement puisqu'il dit à ceux avec qui il avait eu l'entretien dont il est parlé plus haut qu'ils pouvaient rapporter ses paroles aux ministres.

Mais ce fait en controverse vient d'être l'objet d'une déclaration qui enlève tout doute. Et c'est sur cette déclaration que nous voulons attirer l'attention du lecteur.

Dans le discours qu'il prononça devant ses électeurs, le 6 courant, à Ingersoll, M. Brown prononça ces propres paroles.

« J'ai remarqué que les journaux avaient discuté longuement pour savoir si c'était moi qui étais allé au devant de MM. Macdonald, Cartier et Galt, ou si ce sont ces derniers qui sont venus au devant de moi. Je suis libre et je me sentirai toujours fier de dire que c'est moi qui ai fait les premières démarches auprès d'eux. »

Cette déclaration termine toute discussion et rend le fait irréfutable.

Nous devions à la vérité et même au sentiment public, dans le Bas-Canada, de faire cet exposé. Quelle que soit la position que les hommes croient de leur devoir de prendre au milieu d'événements aussi graves que ceux qui viennent de s'accomplir...

« J'ai remarqué que les journaux avaient discuté longuement pour savoir si c'était moi qui étais allé au devant de MM. Macdonald, Cartier et Galt, ou si ce sont ces derniers qui sont venus au devant de moi. Je suis libre et je me sentirai toujours fier de dire que c'est moi qui ai fait les premières démarches auprès d'eux. »

Mais ce fait en controverse vient d'être l'objet d'une déclaration qui enlève tout doute. Et c'est sur cette déclaration que nous voulons attirer l'attention du lecteur.

Dans le discours qu'il prononça devant ses électeurs, le 6 courant, à Ingersoll, M. Brown prononça ces propres paroles.

« J'ai remarqué que les journaux avaient discuté longuement pour savoir si c'était moi qui étais allé au devant de MM. Macdonald, Cartier et Galt, ou si ce sont ces derniers qui sont venus au devant de moi. Je suis libre et je me sentirai toujours fier de dire que c'est moi qui ai fait les premières démarches auprès d'eux. »

Mais ce fait en controverse vient d'être l'objet d'une déclaration qui enlève tout doute. Et c'est sur cette déclaration que nous voulons attirer l'attention du lecteur.

Dans le discours qu'il prononça devant ses électeurs, le 6 courant, à Ingersoll, M. Brown prononça ces propres paroles.

« J'ai remarqué que les journaux avaient discuté longuement pour savoir si c'était moi qui étais allé au devant de MM. Macdonald, Cartier et Galt, ou si ce sont ces derniers qui sont venus au devant de moi. Je suis libre et je me sentirai toujours fier de dire que c'est moi qui ai fait les premières démarches auprès d'eux. »

Mais ce fait en controverse vient d'être l'objet d'une déclaration qui enlève tout doute. Et c'est sur cette déclaration que nous voulons attirer l'attention du lecteur.

Dans le discours qu'il prononça devant ses électeurs, le 6 courant, à Ingersoll, M. Brown prononça ces propres paroles.

« J'ai remarqué que les journaux avaient discuté longuement pour savoir si c'était moi qui étais allé au devant de MM. Macdonald, Cartier et Galt, ou si ce sont ces derniers qui sont venus au devant de moi. Je suis libre et je me sentirai toujours fier de dire que c'est moi qui ai fait les premières démarches auprès d'eux. »

Mais ce fait en controverse vient d'être l'objet d'une déclaration qui enlève tout doute. Et c'est sur cette déclaration que nous voulons attirer l'attention du lecteur.

Dans le discours qu'il prononça devant ses électeurs, le 6 courant, à Ingersoll, M. Brown prononça ces propres paroles.

« J'ai remarqué que les journaux avaient discuté longuement pour savoir si c'était moi qui étais allé au devant de MM. Macdonald, Cartier et Galt, ou si ce sont ces derniers qui sont venus au devant de moi. Je suis libre et je me sentirai toujours fier de dire que c'est moi qui ai fait les premières démarches auprès d'eux. »

Mais ce fait en controverse vient d'être l'objet d'une déclaration qui enlève tout doute. Et c'est sur cette déclaration que nous voulons attirer l'attention du lecteur.

Dans le discours qu'il prononça devant ses électeurs, le 6 courant, à Ingersoll, M. Brown prononça ces propres paroles.

« J'ai remarqué que les journaux avaient discuté longuement pour savoir si c'était moi qui étais allé au devant de MM. Macdonald, Cartier et Galt, ou si ce sont ces derniers qui sont venus au devant de moi. Je suis libre et je me sentirai toujours fier de dire que c'est moi qui ai fait les premières démarches auprès d'eux. »

Mais ce fait en controverse vient d'être l'objet d'une déclaration qui enlève tout doute. Et c'est sur cette déclaration que nous voulons attirer l'attention du lecteur.

Dans le discours qu'il prononça devant ses électeurs, le 6 courant, à Ingersoll, M. Brown prononça ces propres paroles.

« J'ai remarqué que les journaux avaient discuté longuement pour savoir si c'était moi qui étais allé au devant de MM. Macdonald, Cartier et Galt, ou si ce sont ces derniers qui sont venus au devant de moi. Je suis libre et je me sentirai toujours fier de dire que c'est moi qui ai fait les premières démarches auprès d'eux. »

Mais ce fait en controverse vient d'être l'objet d'une déclaration qui enlève tout doute. Et c'est sur cette déclaration que nous voulons attirer l'attention du lecteur.

Dans le discours qu'il prononça devant ses électeurs, le 6 courant, à Ingersoll, M. Brown prononça ces propres paroles.

« J'ai remarqué que les journaux avaient discuté longuement pour savoir si c'était moi qui étais allé au devant de MM. Macdonald, Cartier et Galt, ou si ce sont ces derniers qui sont venus au devant de moi. Je suis libre et je me sentirai toujours fier de dire que c'est moi qui ai fait les premières démarches auprès d'eux. »

Mais ce fait en controverse vient d'être l'objet d'une déclaration qui enlève tout doute. Et c'est sur cette déclaration que nous voulons attirer l'attention du lecteur.

Dans le discours qu'il prononça devant ses électeurs, le 6 courant, à Ingersoll, M. Brown prononça ces propres paroles.

« J'ai remarqué que les journaux avaient discuté longuement pour savoir si c'était moi qui étais allé au devant de MM. Macdonald, Cartier et Galt, ou si ce sont ces derniers qui sont venus au devant de moi. Je suis libre et je me sentirai toujours fier de dire que c'est moi qui ai fait les premières démarches auprès d'eux. »

Mais ce fait en controverse vient d'être l'objet d'une déclaration qui enlève tout doute. Et c'est sur cette déclaration que nous voulons attirer l'attention du lecteur.

Dans le discours qu'il prononça devant ses électeurs, le 6 courant, à Ingersoll, M. Brown prononça ces propres paroles.

« J'ai remarqué que les journaux avaient discuté longuement pour savoir si c'était moi qui étais allé au devant de MM. Macdonald, Cartier et Galt, ou si ce sont ces derniers qui sont venus au devant de moi. Je suis libre et je me sentirai toujours fier de dire que c'est moi qui ai fait les premières démarches auprès d'eux. »

Mais ce fait en controverse vient d'être l'objet d'une déclaration qui enlève tout doute. Et c'est sur cette déclaration que nous voulons attirer l'attention du lecteur.

Nous avons reçu une correspondance signée P.C. que nous publions plus loin avec toutes les réserves nécessaires.

On lit dans le Canadien de vendredi :

Les feuilles démocratiques aiment à répéter qu'à 16 ans nous étions démocrates, et comme preuve, quelques-unes d'entre elles citent une méchante pièce de vers (si cela peut s'appeler des vers) que nous avons publiée en 1852 dans le Pays. La preuve n'est point concluante, car la pièce est tellement détestable qu'à distance et à travers les incertitudes d'un si lointain souvenir elle nous fait l'effet d'une mauvaise plaisanterie, d'une gageure impossible contre la versification et un défi enfantin à la poésie. Quoi qu'il en soit, ce péché contre l'art doit être pardonné par les poètes, puisque depuis lors nous n'avons plus péché contre les vers et que nous avons expié cette seule faute par treize à quatorze ans de prose. Quant à ceux de nos adversaires qui aiment à relever cette tache oubliée dans notre modestie domaine littéraire, nous ne comprenons pas leur sévérité, puisqu'après tout ils ne font que nous convaincre d'avoir écrit une fois comme ils écrivent toujours. Nous pourrions leur assurer du reste que si nous ne sommes pas les derniers à rire de leur prose de 1864, nous sommes les premiers à rire de nos vers de 1852.

Quant à avoir été démocrate, nous avouons que nous n'avons été à peu près comme tout le monde, à l'âge où les mots sonores étourdissent l'imagination et font l'effet d'idées généreuses. Le seul mérite que nous réclamions, c'est de ne l'être plus depuis longtemps. Mais même lorsque nous l'étions autrui, nous étions séduits par des illusions généreuses et non pas dominés comme eux par de bas instincts. C'était notre enthousiasme de jeunesse qui nous entraînait trop loin, et non pas comme nos adversaires, de honteuses convoitises et de misérables instincts qui nous faisaient descendre trop bas.

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur.

Permettez à un juste appréciateur de votre prudente réserve d'exprimer quelques-unes de ses idées sur la crise si importante que traverse le Pays.

Je suis Canadien-Français-Catholique, inébranlablement attaché à tout ce qui a été la vie de nos pères. Je ne suis plus jeune moi-même; je suis plus à l'âge des souvenirs que des espérances. Est-ce à dire que je désespérerais de l'avenir de notre cher Canada-Français, parce qu'on lui préparait un régime, qui, au premier coup-d'œil, ne semble pas pareil à celui qui le fit heurter autrefois? Bien au contraire. Je saue avec un trief espoir la nouvelle aurore que la Providence fait luire à l'horizon de notre ciel, si nébuleux, depuis des années.

A l'encontre d'un certain parti, qui usurpe le titre de national, je crois voir dans la réalisation des projets de nos vrais hommes d'Etat la glorification de notre nationalité, sans préjudice, bien entendu, aux nationalités étrangères. Car, voyez-vous, j'ai foi dans les déclarations solennelles faites par nos chefs en plein Parlement.

Qu'en disent-elles ces déclarations? Elles disent que notre Législature locale aura, elle seule, le contrôle sur nos Institutions, notre Langue, notre Religion. Déclaration peut-être plus rassurante, surtout lorsque cette déclaration a pour garantie morale des Canadiens-Français de la trempe d'un TACHÉ, d'un CARTIER et d'un CHAPUIS! N'est-ce pas à espérer que nous en revenons au beau temps de notre Parlement de Québec, abstraction faite du fameux bill de Fénéton, hormis que le soi-disant parti national n'héritait que des défauts de nos anciens Patriotes sans en avoir le dévouement ni l'habileté.

Certes, il ne brille pas par son habileté à cette heure si importante de notre histoire. Il oublie trop ce qu'a fait le clergé pour la conservation de notre nationalité à l'époque de la conquête, lorsque par l'émigration de la noblesse, le peuple, sans chefs, était laissé à la merci d'un vainqueur aigri par une vaine résistance.

Il demande au clergé de rester neutre dans la crise présente, afin de ne pas empêcher de sauver le pays. Est-ce là de l'habileté ou de la présomption? Pour nous, qui connaissons les parti démocratique à ses œuvres, il ne nous est pas difficile de répondre à la question. Nous reconnaissons au parti soi-disant national une rare habileté pour détruire; quand il s'agit d'édifier il n'a que de la présomption. Son passage au Pouvoir est là pour l'attester. Ses chefs ont-ils jamais présenté un plan acceptable? Et dans la crise actuelle, quels moyens de salut offrent-ils à leurs concitoyens? Le rappel pur et simple de l'Union des Canadas? Ils savent pourtant que la chose est impossible, à cause de la dette nationale, à cause de la volonté de l'Angleterre. Sont-ils de taille à se mettre en lutte avec la métropole? Entretiennent-ils secrètement les projets des malheureuses années de 37 et 38? Vains et criminels projets! Le peuple se souvient que les chefs du parti démocratique sont les héritiers politiques de ces hommes qui dévotèrent le champ de bataille pour s'enfuir en pays étrangers, après avoir conduit leurs infortunés compatriotes à la boucherie ou à la potence. Le peuple ne les écouterait pas. Ils feront, tout au plus, quelques misérables dupes. Ils créeront quelque division parmi leurs concitoyens, ils les affaibliront par là-même, et ce sera tout leur mauvais gain.

Il est fâcheux de voir travailler à cette vilaine besogne parmi nos compatriotes Irlandais un journal, accoutumé à mieux faire. C'est une de ces aberrations, comme lorsqu'il compromet nos dotations ecclésiastiques et religieuses en les assimilant aux réserves de clergé. Oh! lui! serait préférable de préparer, par notre union, au Bas-Canada, dans la nouvelle Confédération, un rôle aussi important que celui joué par l'Autriche dans la Confédération Germanique! La chose est possible par le dévouement de nos ressources naturelles.

Que notre gouvernement local ait à cœur l'œuvre de la colonisation, qu'il ouvre des chemins partout où le missionnaire le demandera, qu'il aide celui-ci à ériger un clocher dans chaque Canton, qu'il encourage l'agriculture, et notre avenir est assuré.

Dans le Congrès Fédéral, on sera obligé de compter avec nous, parce que bientôt nous comptons nous-même par millions. Cette perspective n'est pas une chimère; c'en serait une que de croire à des idées de tyrannique domination chez nos seurs-provinces, lorsqu'il y aura un pacte écrit et solennellement consenti de part et d'autre.

Voilà, M. le Rédacteur, quelques idées émises, un peu contrairement à votre prudente réserve, mais en dehors de votre responsabilité. Elles auraient besoin de développement; toutefois attendons; le temps manque à votre très humble serviteur.

P. C.

On nous écrit de Tring à la date du 27 juin: « Les dommages causés par le feu, la semaine dernière, paraissent incalculables. Certaines parties des cantons de l'Est ont été gravement atteints par le feu, et on signale de tous côtés des accidents sérieux. Le township Forsyth est celui qui paraît avoir souffert le plus. A part bon nombre de bâtiments incendiés, une très grande quantité de clôtures, grains, ensemencés, foins et prés ont été détruits; et ces pertes sont d'autant plus regrettables qu'elles sont supportées par de pauvres colons. La violence du vent dans une aussi grande sécheresse avait porté le feu de tous côtés, et on a eu pendant quelques temps des appréhensions sérieuses sur le sort du township entier. La fumée était par intervalle tellement épaisse que des bestiaux ont été suffoqués. Il n'y a heureusement, aucune perte de vie à déplorer, quoique dans plusieurs endroits il y ait eu des dangers réels. Voici les noms de ceux qui ont souffert: Ls. Thérien, maison; O. Poulin, do; C. Martin, maison et grange; G. Pouliot, do; A. Lachance, grange; F. Lachance, maison et grange; L. Bil. deau, grange; N. Robert, do; L. Boutin, maison et grange; J. Fortier, grange.—J. de Québec.

On nous écrit de Maskinongé: « Pendant la tempête de samedi à dimanche, 25 juin, la grange de M. A. Fremy, de Yamachiche, a été incendiée par la foudre. Le même jour, la grange de N. Barrette, de St. Barthélémy a été brûlée par la foudre, ainsi que son étable. Un Monsieur de la paroisse de Maskinongé, qui se trouvait sur les lieux, nous informe que dans la même soirée, le fluide électrique a frappé plusieurs bâtiments dans cette localité, entre autres la grange du sieur L. Paquin. Heureusement les efforts des voisins ont pu réussir à éteindre le feu avant que tout l'édifice fut consumé. Des poteaux du télégraphe ont été broyés et des arbres consommés en plusieurs endroits. Ces accidents devraient induire de plus en plus les gens, surtout ceux de la campagne, à se pourvoir de paratonnerres.—J. de Québec.

Lorsque plusieurs hommes étaient occupés à abattre des arbres, samedi dernier, dans le Township de Simpson, il arriva un accident qui fit perdre la vie à un nommé David Labonté, fils de Charles Labonté de Wickham.

Un arbre que l'on venait de couper s'accrocha dans un autre et il fallait abattre le 2e pour faire tomber le premier. Labonté était occupé à bucher cet arbre lorsque tout à coup l'arbre qui était susendu aux branches de ce dernier tomba avec telle vitesse qu'il le tua instantanément. David Labonté était encore un jeune homme, marié depuis un an seulement.—Le Défricheur.

Enquête du coronaire sur la catastrophe de St. Hilaire.

Olivier Lamarche est assément.—Je suis capitaine de la barge St. Joseph qui voyage du Canada aux Etats-Unis par la Rivière Richelieu. Le 29 Juin dernier j'avais sous mes soins une barge passant sur le pont. Il y avait huit barges à la remorque du Champlain. Le pont était alors ouvert, et en passant on fait généralement attention aux lumières et aux bras du sémaphore, je regardai ensuite si le pont était ouvert, mais l'obscurité m'empêcha de voir, je regardai si les lumières indiquaient que le pont était ouvert, et je vis une lumière rouge; elle indiquait que le pont était ouvert. La barge St. Joseph était la cinquième à la suite du Champlain et elle avait un mât. Je vis le train derrière la courbe et arriver sur le pont, je le regardais avec une intention particulière.

J'ai vu une lumière dans l'engin, mais pas en dehors. Je pensais que le train ralentirait en descendant la courbe ou s'arrêterait. Lorsque le train était sur le pont il allait plus vite qu'au paravant. Lorsqu'il fut vers le milieu du pont, j'ai entendu le signal, mais je ne sais pas combien de fois il a été répété. J'étais à 150 pieds du train, trop loin pour voir les personnes sur le train, et aussi il allait trop vite pour me permettre de rien voir. J'ai vu tomber le train dans la rivière et tomba sur une des barges qui se trouvait alors à passer. C'était près du quai. Je pris une lampe et je montai de suite sur le quai, et tâchai de porter secours autant que possible, aux émigrants qui étaient dans le train. Je n'ai pas vu Burney sur les lieux, mais j'étais trop excité pour le remarquer, quand même il aurait été présent. Je ne sais pas combien il y avait de chars.

Par M. Clendinning.—La lumière rouge me faisait espérer que le train s'arrêterait. J'étais vu un train arrêté tout à fait du côté de St. Hilaire. Quelque fois les bateaux sont forcés de jeter l'ancre et d'attendre. Je n'ai vu personne sortir du train. On aurait pu sortir sans que je Pense vu. J'ai vu la place où la locomotive tomba. Je ne pense pas qu'un homme qui serait tombé avec elle aurait pu se relever.

Par M. Wagner.—Lorsque j'arrivai sur le lieu, j'ai vu les personnes des autres bateaux, et quelques minutes après M. Dillon, le maître de la station; ensuite j'ai vu le docteur.

Par M. Reinhardt.—J'ai rendu service avec mon bras et avec ma lanterne. Quelques chars ont dû être hisés, afin d'en faire sortir les personnes. Il y avait un char de seconde classe, un char d'ouvriers et les autres étaient des chars de fret. J'avais cru que c'était un train de fret.

Par M. Bulmer.—J'étais environ à 150 pieds du pont, au moment de l'accident. Dans une minute j'étais sur les lieux.

Par M. Becket.—S'il y avait eu une lumière à l'avant de l'engin, je l'aurais vue.

La déposition du témoin est alors lue.

Le chef de la police riveraine, M. McLaughlin, est assigné devant la cour et il produit diverses sommes d'argent trouvées sur la personne des émigrants, au montant de \$148.21. Il produit aussi un paquet cacheté qu'il a reçu de M. Pominville, et qu'on a trouvé parmi les cadavres, et qui contenait de l'argent de Prusse au montant de quelques centaines de piastres, outre deux montres d'argent et quelques bijoux. L'argent fut remis à M. Mussen, président du jury, et MM. Reinhardt et Wagner sont nommés pour examiner les papiers. La Cour ajourna alors à la station Bonaventure pour examiner le corps de l'émigrant qui avait été trouvé cet après midi, et s'ajourna ensuite au Palais de Justice, lundi à deux heures.

QUATRIÈME JOUR.

À deux heures, l'enquête fut reprise. Le prisonnier Burney se trouvait présent, ainsi que les messieurs représentant la compagnie du Grand-Tronc.

Avant l'ouverture des procès-verbaux, on fit distribuer dans la salle d'enquête un petit pamphlet portant sur son couvert le titre suivant: Chemin de Fer Grand-Tronc—District Est.—Record privé des départs et règlements « spéciaux à l'usage exclusif des employés, commençant lundi, 27 juin 1864. Temps de Montréal. »

Gédéon Giroux fut ensuite appelé et assément.—Je suis aiguilleur depuis un an et il y aura deux ans au mois de janvier prochain que je suis au service de la compagnie. J'étais le seul aiguilleur sur le convoi d'émigrants. J'embarquai à Richmond. Le conducteur Finn, le chauffeur Flynn et l'ingénieur Burney étaient aussi sur le convoi. Le conducteur Finn prit charge à Richmond; Flynn et Burney embarquèrent aussi à cet endroit. Je les vis de mes propres yeux. Je pense que nous partîmes de Richmond entre 10 et 11 heures la nuit du 28. Je pense que le convoi se composait de 11 chars, en comptant le char des employés (van char). Le convoi était chargé de passagers et quelques uns de ces derniers furent être mis dans le char des employés, parce qu'il n'y avait pas de place sur les autres chars.

Nous arrêtrâmes à Acton, St. Hyacinthe et St. Hilaire. A ce dernier endroit, l'ingénieur et les autres employés que j'ai nommés étaient encore à bord du convoi. Je descendis pour aider à Finn et à Thomas Valiquette, fils du maître de station, à jeter du bois sur le tender. Je ne les vis point sur le convoi avant notre départ. Le conducteur me dit d'aller arranger la lampe sur le dernier char, et qu'il me remplacerait comme aiguilleur en traversant le pont. Le convoi partit alors et je me rendis sur le dernier char. Je ne sais où le conducteur se rendit après l'avoir laissé. Je n'étais pas du tout inquiet sachant que les chars étaient ainsi sous la garde du conducteur. Nous partîmes à petite vitesse de St. Hilaire, comme c'est l'habitude. Le convoi ne s'arrêta pas avant de s'engager sur le pont. Je ne sais, s'il y avait ou non des signaux du côté de Belœil lorsque nous partîmes de St. Hilaire. Je n'y fis point d'attention. Je ne sais si les signaux peuvent être vus de St. Hilaire. Avant l'arrivée du convoi au pont je n'entendis point de sifflet. J'étais dans un char dont les portes étaient fermées. Je pense que le train augmenta de vitesse en s'engageant sur le pont, et je pensai alors que tout était correct. Je pense avoir entendu un coup de sifflet en sortant du char avec ma lampe. Ce fut environ une minute, peut-être un peu moins, à compter depuis le moment où nous embarquâmes et le moment de l'accident. Je ne vis personne lorsque je sortis avec ma lampe. Il peut se faire que le conducteur ait été là sans que je le visse. Je suppose qu'il était sur le convoi puisqu'il m'avait dit qu'il me remplacerait comme aiguilleur. En fixant ma lampe, j'entendis tomber la locomotive, et j'eus le temps de sauter. Je m'accrochai à une des chaînes du pont, la plus basse, je crois. En même temps que je sautais, le dernier char tombait dans le gouffre. Je ne vis pas de lumière sur l'avant de la locomotive. S'il y en avait eu je pense que je l'aurais vue.

Quant j'étais sur le convoi je n'ai point aperçu de signaux. Ces signaux se trouvaient placés sur le côté gauche du pont, et je me trouvais à droite. Je fus tellement saisi que je restai suspendu pendant plusieurs minutes à la chaîne que j'avais saisie. Ayant jeté un coup-d'œil au-dessus de moi, j'aperçus des hommes aller et venir avec des lampes au milieu des débris du convoi. Je pense qu'ils appartenaient au convoi de barges. Je suis persuadé que j'étais seul sur le pont. Je me rendis ensuite à St. Hilaire, et je pensai écraser chemin faisant, tant j'étais frappé de terreur. A St. Hilaire, je rencontrai M. Valiquet. J'ai souvent voyagé entre Richmond et Montréal comme aiguilleur. Il n'est pas à ma connaissance que nous soyons arrêtés complètement avant d'entrer sur le pont. Je voyage généralement comme aiguilleur sur un convoi de voyageurs, mes fonctions sont les mêmes. Entre deux et trois heures je traversai à Belœil sur le ferry. J'y rencontrai Burney; c'était la première fois que je le voyais depuis que l'accident était arrivé. Il se chauffait alors dans la cuisine de la station.

Il me demanda d'aller lui chercher dans le vestibule les hardes qu'il avait laissées sécher. Lorsque je revins, il me dit qu'il avait été précipité dans la rivière avec la locomotive.

Toutes ses hardes étaient complètement mouillées, et il y avait du sable dans ses chaussures. Il me dit que ce sable venait du lit de la rivière, et qu'il y en avait aussi dans ses habits. Il y avait un homme et une femme dans la cuisine quand je parlai à Burney. Je les pris pour des passagers du convoi d'émigrants. Quand je vis Burney, il avait sur lui des hardes sèches. Je pense m'être rencontré une fois à Québec avec Burney sur un train; il était ingénieur du train, et je servais comme aiguilleur. Je suis certain qu'il était sobre cette nuit-là. Je retournai voir Burney, mais je ne pense pas lui avoir parlé. Le convoi allait trop vite pour qu'il fut possible de l'arrêter; nous étions trop près du gouffre. Souvent le conducteur remplit les fonctions d'aiguilleur; il applique les freins au char des employés; mais la nuit de l'accident, il m'avait remplacé.

Par M. Hood.—Je pense que le conducteur se trouvait sur la toiture des chars, parce que c'est là que je me tiens, et il m'avait remplacé.

Par M. Salter.—Outre le char des employés, il y avait un char de seconde classe, le reste du convoi se composait de chars de fret. La locomotive portait le numéro 168.

Par M. Wagner.—J'ai été engagé par MM. Bailey et Martin. C'est le conducteur qui m'a fait monter comme aiguilleur sur le train de Richmond. Le char des employés et celui de seconde classe portaient des lumières; les autres chars n'en avaient pas,—je n'en vis aucune. S'il y en avait eu, je les aurais vues. C'est l'aiguilleur qui doit allumer les lampes. Lorsque nous partîmes de Richmond, il y avait une lampe dans le char de seconde classe, et les passagers m'en demandèrent une autre. Je leur donnai. Je sais qu'il doit y avoir une lumière dans chaque char. Je donnai toutes les lampes que j'avais. C'est le devoir du conducteur de se procurer les lampes nécessaires; l'aiguilleur doit les préparer. Les lampes sont données au conducteur par l'aiguilleur à Richmond. Il y avait environ 25 passagers dans le char des employés. Le second char était tellement plein qu'il n'y avait pas moyen d'en mettre plus. Quelques passagers étaient assis; d'autres se tenaient debout. J'ai vu des sièges dans les chars à grain. Je rencontrai Valiquette à la station de St. Hilaire.

Par M. Reinhardt.—Je n'ai pas demandé à Burney comment il s'était sauvé. Quand je sautai j'étais sur la plat-forme du dernier char. Je me fis mal à la jambe en sautant.

Par M. Joseph Beaudry, quand je sautai à bas des chars, le train allait environ 40 milles à l'heure. Je saisis la première et la seconde chaîne, sans pouvoir m'y maintenir.

Par M. Louis Beaudry.—Pendant environ un quart de l'année, j'ai voyagé sur la partie Est du chemin, c'est-à-dire à Island Point à Montréal. Je suis souvent passé sur le pont. En général les chars y passent doucement, mais il n'arrête à la station de Belœil que lorsqu'ils ont des affaires. Quand la lumière est jaune, le train passe sans s'arrêter ni d'un côté ni de l'autre. Le conducteur me dit à Richmond que j'aurais pour m'assister un homme du train No. 11, à St. Hyacinthe. Burney me demanda à Acton d'aller avec lui sur l'engin parce qu'il ne connaissait pas le chemin. Quand nous arrivâmes à la station 60, avant St. Hyacinthe, Burney me demanda si c'était cette dernière station. Burney me demanda de lui indiquer les montes et les descentes—ce que je fis. Je lui dis de fermer la vapeur avant d'arriver à St. Hilaire, parce qu'il y avait une descente et que nous devions y arrêter pour y prendre de l'eau. A environ un mille avant l'arrivée à la station, je montai sur le dessus du train pour mettre les freins. Ils furent tous mis excepté sur les deux derniers chars. Burney n'a pas demandé d'information au sujet du pont St. Hilaire.

Par M. Phelan.—Je n'ai pas subi d'examen avant d'être employé. Je dis à M. Bailey et à M. Martin que j'avais quelque instruction. Ils ne m'engagèrent pas comme garde-frein. Le garde-frein doit connaître les sifflets et l'un d'eux doit se tenir sur les chars avant de mettre les freins, si le train va trop vite. Nous avons des instructions imprimées (le témoin les avait dans sa poche). J'ai laissé ma place parce que le conducteur avait pris la mienne. J'arrangeais les lampes, sur l'ordre que m'en avait donné le conducteur.

Par M. McCready.—De St. Hilaire à la courbe le train a été d'une vitesse de 8 à 9 milles à l'heure, ou plus doucement, je crois. De la courbe au pont, nous avons été de 12 à 13 milles à l'heure, et la vitesse augmenta jusqu'à 40 milles à l'heure lorsque le train commença à tomber dans la rivière. Les passagers dans les chars à grains, étaient aussi confortablement qu'ils l'eussent été dans des chars de seconde classe. Il peut y avoir eu moins de ventilation dans ces chars que dans les chars de seconde classe, mais la différence n'était pas considérable.

Par M. Dawson.—Le conducteur peut avoir mis les freins sur le char des passagers lorsque le train était sur le pont, sans que j'aie entendu cependant. J'ai été quatre fois sur des trains de fret avec le même conducteur—il y a déjà quelque temps.

au besoin du conducteur, il l'eut trouvé en ouvrant une porte en arrivant aux gares.

Par M. Stevenson.—Quand il n'y a qu'un garde-frein, il doit rester sur le dessus du train, près du milieu ou à la fin. Je pense que la règle est que nous restions à une distance proportionnée des uns des autres, selon la longueur du train. Je pris la position que le conducteur me dit que j'aurais un autre homme à St. Hyacinthe et à St. Hilaire que je n'avais quitté ma place. Le conducteur me dit que j'aurais un autre homme à St. Hilaire pour m'aider. En cas d'accident j'étais aussi près de mes freins et pourrais les mettre aussi bien que si j'avais été sur le dessus des chars. Le chauffeur était sur l'engin. Il ne connaissait pas le chemin non plus. C'est pour cela que l'ingénieur me demanda de rester avec lui. J'avais déjà été garde-frein sur un train mêlé, mais non sur un train de passagers. Le chauffeur me dit lui-même qu'il ne connaissait pas le chemin. Ce n'est pas l'habitude de se servir de ces chars, pour les passagers; mais j'ai déjà vu s'en servir pour un pic-nic. Je ne suis pas sûr d'avoir d'autre confort que des sièges.

Par M. Becket.—L'ingénieur recevait toutes ses informations de moi. Je ne sais pas pourquoi il ne s'est pas adressé au conducteur. Le conducteur se tenait sur le dernier char. Les freins étaient les plus puissants. Le sifflet d'un bateau à vapeur sur la rivière peut être entendu à St. Hilaire. Je n'en ai pas entendu ce jour-là, et je n'ai pas vu de signaux, car j'étais à l'intérieur du train.

Par M. Clendinning.—Je serais comme garde-frein sur cette section depuis environ trois mois. Je ne l'ai parcourue que quelques fois. Lorsque je montai dans l'engin à Acton, l'ingénieur me demanda de rester avec lui pour lui faire connaître le chemin. Je quittai l'engin à St. Hilaire, parce que le conducteur me dit qu'il y resterait lui-même. Je n'avais jamais servi comme garde-frein sur un engin, excepté quand des affaires m'y appelaient.

Par le prisonnier.—Je crois que le prisonnier agissant comme ingénieur lorsqu'il était sur la section est du chemin. Il y a environ quinze jours j'ai fait environ 22 milles avec le prisonnier. Entre St. Hyacinthe et St. Hilaire l'ingénieur et le chauffeur n'ont tout deux demandé où ils étaient. Le témoignage de ce témoin fini et six heures sonnant, l'enquête s'ajourna à 8 h. ce matin pour être continué dans le même endroit.

Nouvelles et Faits Divers.

—L'examen du Collège a lieu ce matin et commence à neuf heures.

Il y aura deux séances au Couvent de la Présentation, demain, la première pour l'examen de l'Externat, à lieu dans l'avant-midi à 9 heures, et la seconde, pour celui du Pensionnat, commencera à deux heures dans l'après-midi.

—Nous accueçons avec reconnaissance réception de l'intéressant *Foyer Canadien*, livraison de Juillet, Aout et Septembre; ainsi que du *Lower Canada Jurist* pour le mois de mai, et de la *Revue Agricole* pour le mois de Juillet.

Nous sommes obligés de remettre au prochain No. une correspondance de notre ami L. C. B. de Sherbrooke et celle de P. de S...

—Nos lecteurs apprendront avec plaisir que des courses au trot auront lieu au Soixante de St. Hyacinthe, près du chemin de fer, sur la propriété de M. J. Rousseau, mercredi et jeudi, les 12 et 13 juillet courant. Les amateurs ne manqueront pas de s'y rendre en foule, les préparatifs qui ont été faits annoncent que tout sera magnifique. Voir les programmes.

—M. Ed. Dupont de St. Damase nous annonce qu'il est en voie de préparer des courses sur son terrain, et il espère réussir aussi bien que les années dernières, ces courses auront lieu le 9 et 10 du mois prochain.

—A la sollicitation d'un bon nombre de citoyens de cette ville, les Elèves de l'Académie Girouard donneront, mardi soir, 12 du courant, dans la salle des Amateurs, une seconde représentation du drame qu'ils ont joué jeudi dernier, pour un but particulier. La Bande de Musique du Club Dramatique assistera à la soirée. Les portes s'ouvriront à 7 1/2 h. P. M. Le prix des places sont de: Loges, \$1; Stalles, 25c.; Amphithéâtre, 12c.; Parterre 10 cts.

L'on trouvera plus loin la liste des prix mérités par les jeunes élèves des Académies GIBOUARD et PRINCE. Les examens de ces deux excellentes institutions ont eu lieu le 5 et le 6 courant. Des occupations et des circonstances particulières nous ont empêché d'y assister comme nous aurions voulu et de répondre, par notre présence, à la gracieuse invitation que nous avions reçue.

—Vendredi dernier, 4 enfants appartenant à un nommé Egan, du comté de Hallow, Haut-Canada, ont péri dans l'incendie d'une maison en l'absence du père et de la mère qui étaient allés au champ. Avis aux parents imprudents qui laissent ainsi leurs enfants seuls.—*Canadiens.*

—Dans une correspondance signée de C. J. Brydges, le directeur de la Compagnie du Grand-Tronc, ce Monsieur fait les grands éloges de la manière avec laquelle M. Joseph Auger a rempli ses devoirs de plongeur lors de l'accident au pont de Belœil.

—M. J. S. Martin, ancien surintendant de la partie Est du chemin de fer du Grand Tronc, vient de recevoir une magnifique bague de l'empereur Maximilien pour les soins qu'il lui a montrés ainsi qu'à sa suite lorsqu'ils sont passés sur le chemin de Londres, Chatham et Douvres, dont M. Martin est maintenant le surintendant.

—La longueur du rapport de l'enquête relative à la catastrophe de Belœil nous em-

pêche de publier divers articles et extraits préparés pour ce numéro.

—Le 29 juin dernier, Mgr. Piusmeau, Evêque de Sandwich, a conféré l'Ordre de la Prétrise à M. Antoine-Alexis, désiré Gélinas.

—Une femme du nom de Mary O'Donnell, est morte subitement lundi de la semaine dernière, dans une maison de la rue Shannon, Griffintown. Certaines paroles prononcées avant sa mort ont excité des soupçons contre son mari. Les Drs. Hingston et Moore ont été chargés par le coronaire de faire l'examen interne du cadavre. A la suite de cet examen, le coronaire a tenu une enquête qui a duré toute la journée de mercredi. Le jury a rendu un verdict de meurtre contre son mari Schneider, qui est en ce moment en prison où il attend son procès. —*L'Ordre.*

Bonne Trouaille.—M. Moïse Champagne, forgeron de cette ville, a fait l'acquisition d'un *appareil de plongeur* au moyen duquel il a résolu de fouiller les rivières. Ayant commencé des recherches près d'un des quais de Sorel, essaya à être couronné d'un succès encourageant. Entourés d'objets sortis du fond de la rivière nous avons remarqué deux jolis obusiers en cuivre solide montés sur leur affût et parfaitement conservés. Ils portent les armes anglaises et datent du règne du roi George II. Le même jour, jeudi après-midi, on a aussi trouvé, au fond de la rivière, au même endroit, un énorme canon rempli de boulets et mesurant 10 1/2 pieds de long. On rapporte qu'en 1812 une chaloupe canonnée aurait été coulé près de cet endroit. *G. de Sorel.*

—Vendredi dernier, un accident arrivé dans le township de Trafalgar, comté d'Hallow, H.C., a causé la mort de quatre enfants. Un ouvrier du nom de Egan était parti, de grand matin, avec sa femme, pour aller traire les vaches, dans le bois voisin. Durant son absence, le feu prit à la maison et les quatre enfants, qui étaient alors au lit, périrent dans les flammes.—*Minerve.*

—Un jeune sauvage du Saint St. Louis se tenait jeudi sur la plate-forme des chars de la compagnie Champlain se rendant à Lachine. Malheureusement, en voulant passer d'un char à l'autre il perdit l'équilibre tomba et reçut des blessures qui causèrent sa mort quelques heures après.—*L'Ordre.*

Prières de Josh Billings.—Josh Billings, un des plus originaux humoristes de l'Amérique, vient de composer une nouvelle prière en patois anglais, dont voici la traduction:

De trop d'amis et d'affaires inutiles, délivrez-nous, Seigneur!

D'une femme sans amour et d'enfant sans respect, bon Seigneur délivrez-nous.

Des pucerons de l'herbe verte et des insectes dans nos bottes, Seigneur délivrez-nous!

Des Colporteurs pélestres, des jeunes gens amoureux, des vieilles tantes sans le sou, et du choléra morbus, bon Dieu, délivrez-nous!

De la richesse sans charité, de la fierté sans bon sens, des généalogies obscures et de toute parenté, Jésus, délivrez-nous!

Des crieurs de journaux, des pilules sans effet, des femmes en syncope et des hommes qui flattent, sainte Vierge, délivrez-nous!

Des chats amoureux, des nègres en prières, de la vertu faible et du beurre fort, Seigneur, sauvez-nous!

Des secrets d'autrui et des nôtres, des mormons et des comités de foires sanitaires, bon Jésus, délivrez-nous!

Des politiciens qui vocifèrent, des saints qui posent, du café de riz, des harengs sautés et des veuves en bonne santé, grand Dieu, épargnez-nous!

Des gens qui ne rient point, de ceux qui rient quand même, de bottes étroites, de consciences larges, de vertus faciles et de montons bêliers, doux Sauveurs, délivrez-nous!

—Pendant son récent séjour au château de Berg, le jeune roi Bavière a fait de fréquentes excursions à cheval sur le Peissenberg. Dans l'une d'elles, il a couru un grand danger. Comme il descendait une pente escarpée, il a voulu mettre son par-dessus, et à la pris à cet effet les guides dans sa bouche. Tout à coup le cheval s'effraie, et d'un mouvement de tête violent, il arrache les guides de la bouche du roi, qui passe par-dessus le cou de sa monture. Par bonheur, le terrain était étendu, le Roi en fut quitte pour une légère égratignure à la joue droite.

—Pendant la cérémonie d'un baptême, le ministre en était rendu à la rédaction du certificat, mais il avait oublié la date du mois. Faisant un effort de mémoire, il prononça à demi-voix ces paroles: — Voyons.... c'est le trentième.—"Le trentième!" s'écria la mère indignée "non, ce n'est que mon onzième enfant."

TOUT LE MONDE EN FAIT L'ÉLOGE.—Le Rév. Wm. Porteous Stanwick, Ct. écrit: "Le restaurateur Universel des Cheveux et le Zylolobalsammum de Mme Allen a satisfait ma plus grande attente en faisant croître ma chevelure dans les endroits chauves. Je l'ai recommandé à mes amis et ils en ont fait beaucoup d'éloges, après en avoir fait usage."

A vendre chez tous les Apothicaires.

VENTE PAR LE SHÉRIF, POUR LE DISTRICT DE ST. HYACINTHE, Pendant le mois de Juillet.

P. E. Roy vs. Remy Phaneuf, vente de terre à St. Pie, le 7, à 10 h. A. M.

H. P. Merrill vs. C. Pariseau, emplacement situé à Acton, vente au bureau du shérif, le 9, à 10 h. A. M.

Hon. S. Gale vs. Hon. L. A. Dessaulles, usine à chaux, vente à St. Dominique le 14, à 10 h. A. M., le manoir, etc., au bureau du shérif, le même jour, à 2 h., P. M.

H. W. Austin et H. W. Voss et al. vs. Hon. L. A. Dessaulles, vente d'emplacement, situés à St. Hyacinthe, vendus au bureau du shérif, le 22, à 10 h. A. M.

A. Richer, esqualité vs. C. Pariseau, terrain situé à Acton, vendu au bureau du shérif le 26, à 10 h., A. M.

Emilie Starnes vs. C. Lagimonière, vente de terres à l'Ange-Gardien, le 21, à 10 h.

Emilie Starnes vs. J. B. Casavant, vente de terre à l'Ange-Gardien, le 21 à 11 h.

J. Bte. St. Denis vs. André, vente à St. Hyacinthe le Confesseur, une terre, le 28 à 10 h., A. M.

Listes des prix distribués à l'Académie Girouard le 5 courant.

Branches Spéciales.—Prix d'Excellence Alfred Mahu.

Prix d'Assiduité.—A. Mahu Louis Sanguinet Euclide Archambault Alexis Richer Alfred Lapierre Alfred Bissonnet Arthur Papineau Alphonse Daviau Joseph St. Pierre.

Thèmes Français.—1er prix A. Mahu 2me L. Sanguinet 1er acc A. Bissonnet 2me acc A. Lapierre.

Composition.—1er prix A. Papineau 2me prix A. Mahu 1er acc A. Bissonnet 2me acc A. Lapierre.

Histoire du Moyen-Age.—1er prix A. Lapierre 2me prix A. Bissonnet 1er acc A. Mahu 2me acc L. Sanguinet.

Arithmétique.—1er prix A. Lapierre 2me Exequo A. Mahu et St. Pierre 1er acc François Gauvreau 2me acc A. Bissonnet.

Arithmétique mentale.—1er prix A. Mahu 2me prix A. Bissonnet 1er acc L. Sanguinet 2me acc J. St. Pierre.

Tenue des livres en partie double.—1er prix Exequo A. Mahu et A. Lapierre.

Tenue des livres partie simple.—1er prix A. Lapierre 2me prix A. Mahu 1er acc J. St. Pierre.

Géographie.—1er prix L. Sanguinet 2me prix A. Lapierre 1er acc A. Mahu 2me acc E. Archambault.

Grammaire Française.—1er prix L. Sanguinet 2me prix E. Archambault 1er acc A. Papineau 2me acc Exequo Jos. Chailfoux et A. Lapierre.

Anglais Excellence. A. Mahu acc A. Lapierre.

Thèmes Anglais.—1er prix A. Mahu et L. Sanguinet 2me prix A. Bissonnet et A. Lapierre 1er acc A. Papineau 2me acc E. Archambault.

Version Anglaise.—1er prix A. Mahu 2me Exequo L. Sanguinet et A. Lapierre 1er acc A. Bissonnet 2me acc Lévi Jeunbert.

Vocabulaire.—1er prix L. Sanguinet 2me prix A. Mahu 1er acc A. Richer 2me acc A. Lapierre.

Poésie.—A. Mahu acc A. Lapierre A. Daviau A. Richer.

Prix de Sagesse. Joseph Chailfoux.

Éléments Excellence.—Jos. Phaneuf acc Victor Côté.

Assiduité.—E. Lagasé S. McAuley T. Robitaille N. Perron J. Phaneuf R. St. Pierre L. Laflamme P. Frédéric V. Côté S. Thibault L. Comeau.

Thèmes Français.—1er prix J. Phaneuf 2me prix V. Côté 1er acc R. Lagasé 2me acc L. Fecteau.

Grammaire Française.—1er prix V. Côté 2me prix J. Phaneuf 1er acc E. Lagasé 2me acc H. Dussault.

Arithmétique.—1er prix V. Côté 2me prix J. Phaneuf 1er acc S. McAuley 2me acc N. Fecteau.

Géographie.—1er prix V. Côté 2me prix J. Phaneuf 1er acc E. Lagasé 2me acc F. X. Lavallée.

Histoire Sainte.—1er prix S. McAuley 2me prix E. Lagasé 1er acc J. Phaneuf et V. Côté 2me acc F. X. Lavallée.

Anglais Excellence.—V. Côté.

Version Anglaise.—1er prix V. Côté 2me prix S. McAuley 1er acc J. Phaneuf 2me acc N. Fecteau.

Vocabulaire. 1er prix V. Côté 2me prix Exequo S. McAuley et P. Frédéric 1er acc E. St. Pierre 2me acc E. Lagasé.

Lecture Anglaise.—1er prix Exequo V. Côté et S. McAuley 2me prix N. Fecteau 1er acc L. Comeau 2me acc F. X. Gaudet.

Prix de Sagesse.—Nazaire Fecteau.

Classe Préparatoire Assiduité.—J. Côté F. Ethier A. Vieux N. Labonté L. Desève P. Gladu E. Gladu W. Bousquet C. Sauvageau Sam Guertin.

Lecture Française.—1er prix G. Roy 2e J. Côté L. Phaneuf 1er acc P. Lamarche 2e L. Burque 3e A. Gharbonneau.

Catéchisme.—1er prix P. H. Gaudet 2e V. Lussier 1er acc J. Côté A. Choquet 2e G. Bouchard 4e J. Bte Gaudet.

Écriture.—1er prix H. Gaudet 2e T. Gauthier 1er acc F. Belanger 2e L. Daviau 3e V. Lussier.

Arithmétique.—1er prix V. Lussier 2e E. Labonté 1er acc C. Sauvageau 3e A. Vieux 3e J. Côté.

Anglais Production Ire Division.—1er prix J. Côté 2e P. Lamarche J. Roy 1er acc L. Desève 2e P. Gladu 3e A. Larose.

2me Division.—1er prix V. Lussier 2e E. Gladu 1er acc A. Charbonneau 2e H. Gaudet 3e N. Labonté.

Lecture Anglaise.—1er prix G. Roy 2e J. Côté A. Larose 1er acc E. Gladu F. X. Laflamme G. L. Burque 3e H. Gaudet T. Gauthier.

Application.—1er prix Louis Burque 2e W. McAuley.

Prix de Sagesse.—Joseph Côté.

Classe de Commerçants.—Prix d'Assiduité.—E. Tomlette P. Tomlette A. Côté H. Choquet P. Gendron H. Lamarche John Chartier E. Gauthier J. B. Lavigne F. Branelle F. Maynard L. Gagnette.

Lecture Française Ire Division.—1er prix G. Clopin 2e P. Gendron 1er acc O. Lagasé 2e U. Robert 3e J. Delisle.

2me Division.—1er prix A. Côté 2e Z. Couture 1er acc N. Bayard 2e R. Desmarais 3e F. Marmard.

3me Division.—1er prix H. Trottet 2e E. Tomlette 1er acc F. X. Fecteau 2e P. Tomlette.

4me Division.—1er prix J. Chartier 2e H. Lamarche 1er acc G. Côté 2e F. X. Montigny 3e R. Desève.

5me Division.—1er prix A. Marchesseau 2e V. Sinotte 1er acc A. Choquet 2e J. B. Vallin.

5me Division.—1er prix L. Bousquet 2e A. Marquet 1er acc J. St. Georges 2e G. Fontaine 3e L. Marchesseau.

Les Lettres.—1er prix L. Clopin P. Tétrault 2e N. Sanguinet J. Cadieux 1er acc N. Brunel 2e J. Bouchard 3e A. Dandelin J. Lapointe.

Catéchisme Ire Division.—1er prix F. X. Palardy 2e O. Lagasé 1er acc A. Guertin 2e M. Lussier.

2me Division.—1er prix J. Delisle 2e P. Gendron 1er acc N. Bayard 2e J. Gendron.

3me Division.—1er prix H. Lamarche 2e F. X. Fecteau 1er acc L. Lagasé 2e E. Desève 3e G. Côté.

Prières.—1er prix A. Côté 2e O. Lagasé 1er acc A. Marchesseau 2e La Marchesseau 3e L. Palardy.

Écriture.—1er prix F. X. Palardy 2e F. Choquet 1er acc O. Lagasé 2e R. Desmarais 3e F. Maynard.

Numération.—1er prix G. Clopin 2e O. Lagasé 1er acc P. Gendron 2e J. Delisle 3e R. Guertin.

Prix de Sagesse.—O. Lagasé A. Côté.

Prix d'Encouragement.—A. Côté A. Marchesseau W. Boucher.

Prix mérités par les élèves de l'Académie Prince le 5 Juillet 1864.

Première Classe.—Prix d'Excellence.—Hélène Ducharme.

Deuxième Classe. Prix d'Excellence.—Philomène Dion.

Troisième Classe.—Prix d'Excellence.—Justine Côté.

Quatrième Classe.—Prix d'Excellence.—Louise Brodeur.

Prix de Thèmes.—Ière Division.—1er prix H. Ducharme, 2e Alphonse Laflamme, 3e Alma McGarry, 1er acc Angéline Daviau, 2e Eliza Côté Angéline Gladu.

2ème Division.—1er prix, Sophie Lacroix, 2e Catherine McGarry, 1er acc Louise Bouchard, 2e Philonise Bouchard.

3ème Division.—1er prix, Elizabeth McGarry, 2e Julie Montmarquette, 1er acc Rosalie Lapierre, 2e Zéphirin Montmarquette, Eliza Plante.

4ème Division.—1er prix, Delphine Richer, 2e Edwige Latour, 1er acc Rosalie Lagasé, 2e Albina Robitaille, Delima Beauregard.

Grammaire.—Ière Division.—1er prix, A. Laflamme, 2e H. Ducharme Marie Blanchard; 1er acc A. McGarry 2e A. Daviau.

2ème Division.—1er prix L. Bouchard, 2e C. McGarry, 1er acc P. Bouchard 2e S. Lacroix.

3ème Division.—1er prix P. Dion 2e Valérie Plamondon 1er acc Clothilde Leclerc 2e Augustina Gosselin.

4ème Division.—1er prix Aurélie Brodeur Marie Divia 1er acc J. Côté 2e R. Latour.

Histoire Sainte.—Ière Division.—1er prix Marie Bouchard A. McGarry 2e A. Laflamme H. Ducharme M. Blanchard 1er acc S. Lacroix 2e R. Gendron.

2ème Division.—1er prix Anna Baron Eugénie Birs 2e Alexandrine Gird R. McGarry 1er acc J. Mont Marquette Louise Delisle 2e Honorine Marchesseau H. Lapierre.

Histoire de France.—Ière Division.—1er prix H. Ducharme A. Laflamme 2e R. Gendron A. McGarry 1er acc Emélie Bouchard 2e A. Daviau.

2ème Division.—1er prix M. Blanchard 2e M. Bousquet 1er acc S. Lacroix 2e A. Gladu E. Côté.

Histoire du Canada.—Ière Division.—1er prix H. Ducharme A. McGarry 2e A. Laflamme 1er acc Josephine Hayard 2e M. Blanchard.

2ème Division.—1er prix R. Gendron 2e C. McGarry 1er acc M. Bousquet 2e S. Lacroix Cordélie Perron.

Géographie.—Ière Division.—1er prix H. Ducharme A. Laflamme 2e A. McGarry E. Bouchard 1er acc Henriette Carmel 2e J. Bayard.

2ème Division.—1er prix M. Bousquet 2e Marie Blanchard A. Gladu 1er acc S. Lacroix P. Bouchard 2e R. Gendron E. Côté.

3ème Division.—1er prix C. Leclerc 2e E. McGarry 1er acc Marie Larivé P. Dion 2e Cordélie Perron V. Plamondon.

Catéchisme Ire Division.—1er prix Alphonse Ducharme 2e P. Bayard 1er acc E. Latour 2e M. Daviau.

2ème Division.—1er prix J. Côté C. Bousrier 2e E. Noël H. Richer M. Côté 1er acc Cordélie Bissonnet 2e A. Brodeur.

Tenue des Livres.—Ière Division.—1er prix H. Ducharme 2e H. Carmel 1er acc A. McGarry 2e E. Bouchard.

Arithmétique.—Ière Division.—1er prix A. Laflamme E. Bouchard 2e Albina Laflamme E. Côté 1er acc H. Ducharme 2e A. McGarry.

2ème Division.—1er prix M. Blanchard R. Gendron 2e J. Bayard A. Daviau 1er acc A. Gladu 2e H. Carmel.

3ème Division.—1er prix Anna Baron P. Dion 2e V. Plamondon C. Leclerc 1er acc M. Larivé 2e C. Perron.

4ème Division.—1er prix Honorine Boisseau A. Lapointe 2e A. Deschamps A. Robitaille 1er acc L. Caouette 2e Delima Beauregard.

Lecture.—Ière Division.—1er prix H. Ducharme 2e A. Laflamme 1er acc E. Bouchard A. McGarry 2e A. Daviau.

2ème Division.—1er prix Herménie Marchesseau P. Dion 2e D. Richer L. Delisle 1er acc E. Boisseau, A. Côté.

3ème Division.—1er Al. Germain R. Gervais A. Roy E. Gladu E. St. Pierre 1er acc E. Latour, 2me H. Richer M. Côté.

Écriture.—Ière Division.—H. Ducharme M. Bousquet, 2me prix A. Laflamme A. McGarry, 1er acc E. Bouchard, 2me A. Gladu.

2ème Division.—1er prix Eméranse Désautels L. Bouchard, 2me prix C. Perron S. Lacroix, 1er acc M. Larivée 2me acc S. Clopin.

3ème Division.—1er prix A. Leblanc Aug. Gosselin, 2me prix J. Choquette E. Plante, 1er acc V. Plamondon, 2me acc Z. Choquette.

4ème Division.—1er prix E. Latour A. Brodeur 2e R. St. Pierre A. Germain 1er acc E. Birs 2e L. Laurence.

Composition Ire Division.—H. Ducharme 1e A. Gladu A. McGarry 1er acc A. Laflamme 2e E. Côté J. Bayard 3e H. Carmel R. Gendron.

2ème Division.—1er prix L. Bouchard 2e P. Bouchard 1er acc S. Lacroix 2e C. McGarry.

3ème Division.—1er prix A. Gosselin 2e A. Gird 1er acc E. McGarry 2e V. Plamondon.

Couture.—1er prix M. Bousquet 2e A. Laflamme E. Côté R. Bouchard H. Ducharme H. Carmel R. Gendron L. Bouchard D. Pagnolo S. Clopin H. Morel M. Blanchard 1er acc E. Birs Eméranse Desautels P. Bouchard A. Gladu J. Bayard M. Larivé P. Bayard A. Deschamps C. Bissonnet.

Assiduité Ire Division.—M. Bousquet M. Blanchard H. Ducharme R. Gendron S. Clopin C. McGarry A. Gladu E. Côté A. Daviau J. Bayard D. Dancause.

2ème Division.—A. Gird E.

